

Régions > Neuchâtel et Littoral

02.10.2014, 00:01 - Neuchâtel et Littoral

Actualisé le 02.10.14, 01:27

Prêt pour la déconstruction d'un édifice



Le bâtiment d'un niveau sera rasé à partir de lundi. A terme, un édifice de trois étages sortira de terre à cet endroit. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

Le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois entre dans une phase de travaux qui va durer plus de trois ans. Le complexe n'avait jamais bénéficié d'assainissements importants.

Stupéfaction lundi matin. Des ouvriers effacent le passage pour piétons au bas de la rue de Gibraltar, à Neuchâtel, et en peignent un nouveau à moins de trois mètres de là. Ce nouveau passage zébré débouche juste... sur l'entrée/sortie du parking ouest du CPLN. C'est dire que les centaines d'étudiants qui fréquentent le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois risquent d'être quotidiennement mêlés au (faible) trafic automobile lié à cet établissement.

Déconstruction

Tout a-t-il été bien pensé dans ce dossier? Apparemment, oui. Car le déplacement des lignes jaunes n'est qu'une des parties préparatoires, un préambule, du vaste chantier sur le point de débiter sur le site du CPLN. Les travaux de modernisation et d'agrandissement du centre professionnel vont se dérouler, en deux phases, sur plus de trois ans. Avant de songer à bâtir, les ouvriers vont déconstruire. Dès lundi, le bâtiment des automaticiens (celui sur un seul niveau) sera entièrement démoli. "Une machine de 40 tonnes va croquer ou, selon la résistance de la dalle, taper au marteau le bâtiment. On va ensuite tout concasser et recycler ce matériel dans nos installations", explique un employé de l'entreprise Von Arx. Ces travaux de démolition vont durer six semaines. La construction du nouvel édifice, sur trois niveaux cette fois-ci, débutera avec le début de l'année de 2015 et se prolongera sur 18 mois. "Ce bâtiment accueillera des ateliers au rez et des classes sur les deux étages", indique André Jeker, du bureau fribourgeois Bovet Jeker Architectes. Plus courte de quelques mètres, pour épouser le gabarit de la structure supérieure, cette aile raccourcie "permettra de dégager un bel espace pour le campus ou le passage du public", précise l'architecte.

Gouffre énergétique

Ce cheminement, qui était précisément emprunté par les élèves pour accéder aux entrées sud (bâtiments B et C) est maintenant annulé. Avant-hier, deux arbres ont été arrachés, le mobilier urbain déplacé. Ce matin, il doit être goudronné, afin que cette allée piétonne serve de route pour les camions. Et c'est pour cela que le passage pour piétons a été déplacé.

Après cette première phase, les travaux se concentreront sur l'assainissement énergétique des deux bâtiments transversaux. Là aussi, le chantier doit durer environ 18 mois.

Ce printemps, le Grand Conseil a voté un crédit de 34 millions de francs pour reprendre ce complexe malmené par les ans, construit en deux temps dans les années 1960-70 et sans jamais avoir bénéficié d'un réel assainissement. Un montant auquel il faut encore ajouter les sommes de 400 000 et un million de francs pour les études préalables. Des chiffres certes importants, mais qui doivent permettre de substantielles économies par la suite. Selon la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, quelque 600 000 francs par an pourront être épargnés au titre de réduction de frais d'entretien, de location et, surtout, de consommation énergétique. "Le CPLN est un gouffre", annonçait en février dernier l'architecte cantonal. Qui désignait des plafonds plus étanches et une carbonatation du béton parmi les tares les plus importantes du complexe.

Par SANTI TEROL